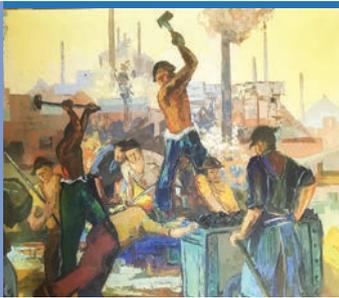




< Extension de
l'école
d'Aix-sur-Cloie



< Exposition,
« la force du travail »

Le point sur la
rénovation urbaine >



N°44

L'ECHO

COMMUNAL



Mars 2019


Ville d'Aubange
Sept visages, une volonté

www.aubange.be

Photo de couverture : Damien DONDELINGER

L'éditorial

La déclaration de politique générale engage la majorité pour 6 ans

Le Conseil communal vient d'adopter la Déclaration de politique générale qui fixe les objectifs du Collège pour la totalité de la mandature.

Ce document important a été voté à l'unanimité. Ceci signifie qu'il a reçu l'aval de tous les conseillers, tant de la majorité que de l'opposition. C'est un signe essentiel quant à la volonté de tous les élus de travailler au développement de la Ville d'Aubange et d'avancer selon les axes tracés par le Collège. Nous nous réjouissons de cet état d'esprit qui laisse présager un climat politique plus apaisé et concentré sur le service aux aubangeoises et aubangeois.

Notre programme liste 9 défis majeurs que nous voulons rencontrer pour rendre confiance à nos concitoyens.

> **L'amélioration de la mobilité** : un nouveau plan communal de mobilité et de fluidification du trafic automobile (en ce compris le charroi lourd) est indispensable. Le chancre de la gare d'Athus doit trouver une solution. Lors du vote de la déclaration, l'opposition a d'ailleurs réclamé une « commission de la gare ».

> **L'amélioration de la qualité du milieu de vie.** La Rénovation Urbaine d'Athus sera évidemment poursuivie. Elle n'a cependant de sens que si elle s'accompagne d'une action d'assainissement de l'habitat. Pour ce faire, tous les moyens, tant administratifs que fiscaux, seront mis en œuvre pour améliorer la salubrité, l'hygiène et la sécurité des bâtiments dégradés.

Les villages ne seront pas oubliés. La commune va s'inscrire dans le **Programme Communal de Développement Rural** afin d'obtenir des subsides pour de nouveaux investissements.

> **L'action en faveur d'un logement décent pour tous.** C'est un enjeu crucial pour la commune. Une nouvelle collaboration doit naître entre les organismes de logements publics et la commune. Les lotissements d'initiative privée seront étudiés de près pour accueillir de l'habitat de qualité.

> **Le développement d'une politique de santé ambitieuse.** Le site de Bellevue, géré par le CPAS, doit devenir le « Pôle Santé » de la ville. Y seront développés des activités médicales et paramédicales, un accueil de jour à la Maison de Repos et de Soins et, si possible, une résidence-service. La santé préventive ne sera pas oubliée.

> **La lutte contre l'insécurité** est une préoccupation quotidienne. La police de proximité sera renforcée par l'engagement de **gardiens de la paix** pour plus de présence dans la rue, aux abords de nos écoles et lors de manifestations publiques.

> **L'emploi et la cohésion sociale** sont des soucis permanents. Les travailleurs frontaliers représentent 66% de la population active de la commune mais l'emploi local recule. **L'Agence de Développement Local** et le **Plan de cohésion sociale** seront les deux bras armés de la Commune pour appréhender ces problématiques.

> **L'amplification de la participation citoyenne.** Le mouvement des « gilets jaunes » nous a rappelé que la démocratie était avant tout écoute, dialogue et participation. Pour un dialogue permanent avec le citoyen, il faut aussi véritablement ancrer

Aubange dans le 21^e siècle et dans la modernité technologique. Un **smart city manager** sera engagé. Il sera chargé, notamment, du développement du nouvel **espace public numérique**. De nouvelles applications qui améliorent la vie du citoyen seront développées.

> **L'investissement dans l'enseignement, la culture, le sport et la jeunesse.** S'il y a bien des champs d'activités qui sont à la fois proches des compétences communales, créateurs d'emplois de qualité et intimement liés aux attentes des citoyens, ce sont bien ceux-là. L'impact budgétaire de l'investissement dans ces secteurs peut être colossal mais il s'agit là, assurément d'argent bien utilisé. Il en ira ainsi pour la construction de la nouvelle piscine, la transformation de l'ancien bassin en salle multisports, l'hébergement de nos deux musées, la construction d'un nouveau centre culturel dans le cadre d'un projet FEDER subsidié (ou l'agrandissement de l'actuel bâtiment), le site de Clémarais et l'ancien « crassier » d'Halanzy.

> **La lutte pour la préservation de la planète** est devenue l'un des enjeux fondamentaux de toute politique responsable quel que soit le niveau de pouvoir. La commune a le devoir d'apporter sa pierre à l'édifice. Des actions cohérentes doivent être menées pour une meilleure isolation des bâtiments publics et privés (primes), la lutte contre la malpropreté et les dépôts sauvages qui seront plus sévèrement réprimés, le « verdissement » du charroi communal, la lutte contre le gaspillage, l'utilisation de circuits économiques courts et l'information du citoyen.

Ce programme, s'il n'est pas exhaustif, est cependant fort ambitieux. Il est de nature à restaurer l'image de marque de notre commune, écornée par la vétusté d'une partie de son habitat mais aussi par des problèmes de mobilité, d'insécurité de certains quartiers, la baisse sensible de l'emploi local et la difficulté de vivre ensemble des communautés belge et étrangères.

Mais ce programme n'est rien s'il ne devient pas proactif et que l'ensemble des acteurs de la vie communale (élus et citoyens) prenne conscience que ce n'est qu'en suivant des objectifs clairs dans le dialogue et la coopération que nous parviendrons à retrouver optimisme et dynamisme.

Le Collège communal.



ATELIER PARTICIPATIF

Bien-vivre à Aubange

Rejoignez-nous afin de partager votre point de vue sur différents enjeux que rencontre la Ville d'Aubange à l'heure des nouvelles technologies

Jeudi 28 mars
de 19h à 21h30

Salle de La Stuff

rue Saint-Martin, 4 à 6791 Guerlange

Participation gratuite - Cocktail en clôture

Inscrivez-vous pour le 25 mars 2019 sur :

<http://www.well-livinglab.be/aubange>



Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur : www.aubange.be

<https://www.facebook.com/CommuneDaubange/>

<https://twitter.com/admaubange?lang=fr>

<http://www.aubange.be/press/>

<https://www.flui.city/aubange/>

L'Echo Communal Mars 2019

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

Jean Paul DONDELINGER, Bourgmestre
Véronique BIORDI
François KINARD
Vivian DEVAUX
Julien JACQUEMIN
Christian BINET
Catherine HABARU
Hillary TOMAELLO

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie Lorgé





CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Votre enfant est en 4^{ème} ou 5^{ème} primaire ?

Il est scolarisé ou domicilié sur la commune ? Ce message le concerne !

Tu es en 4^{ème} ou 5^{ème} primaire ? Tu habites la commune d'Aubange ou es inscrit(e) dans une école présente sur le territoire communal ? Ce projet peut t'intéresser !

La ville d'Aubange prépare la mise en place d'un **Conseil Communal des Enfants**, ce que l'on appelle : un **CCE**.

Un CCE est un groupe qui rassemble des enfants de 5e et 6e primaire (les élections se font avant, quand tu es encore en 4e ou 5e) qui ont envie de faire évoluer les choses, de créer des projets pour **TOUS** les enfants de la commune !

Une fois par mois, les enfants du CCE, que l'on appelle «conseillers», se rencontrent et réfléchissent aux nouveaux projets qu'ils veulent mettre en place.

Les conseillers doivent discuter, débattre, voter...mais pas seulement ! Une fois les projets définis, ce sont les enfants qui font **TOUT** ! Voir avec la Commune si le projet est réalisable, contacter les entreprises s'il faut acheter du matériel, préparer les affiches s'il faut faire de la pub, bref, ils font tout de A à Z !

Pour constituer ce «Conseil», il faut réunir des enfants de toutes les écoles présentes sur la commune, et aussi des enfants qui habitent la commune mais qui sont dans une école en dehors.

Si tu es en 4^{ème} ou 5^{ème} **ET** inscrit dans une école présente sur le territoire communal, tu vas recevoir toutes les infos bientôt lorsque le Service Jeunesse passera dans ta classe. Encore un peu de patience donc...

Si tu es en 4^{ème} ou 5^{ème}, que tu habites la commune mais que tu es dans une école d'une autre entité, **tu peux aussi participer** ! Pour ce faire, il faut que tu remplisses ces conditions :

- **habiter** sur le territoire communal
- être **motivé** pour créer de nouveaux projets pour **TOUS** les enfants de la commune
- être en 4^{ème} ou 5^{ème} primaire
- avoir l'**autorisation** de tes parents
- poser ta candidature avant le **5 avril 2019**

Alors, tu te lances dans l'aventure ???

Votre enfant veut poser sa candidature ? Vous avez des questions ?

Contactez-nous !

Service jeunesse : 063/37.20.42 ou 063/37.20.50 ou lambertm@aubange.be

Date limite pour la remise des candidatures : **vendredi 5 avril 2019**

Suite à l'acquisition de nouveau matériel, la Ville d'Aubange lance un appel à intérêt pour la récupération de ses anciens chalets.

Ceux-ci seront livrés **GRATUITEMENT** et cédés définitivement aux associations locales reconnues.



Vous pouvez déclarer votre intérêt auprès du service Cohésion Sociale : cohesionsociale@aubange.be
063/37.20.40.

**Clôture de l'appel :
29 mars 2019.**

AVIS

AIDE AU REMPLISSAGE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS 2019 - REVENUS 2018

Chers Citoyens,

Nous vous informons que comme chaque année, la Ville d'Aubange organisera, en collaboration avec le SPF Finances, deux journées les mardis 14 et 21 mai au cours desquelles vous pourrez venir faire remplir vos déclarations d'impôts 2019 sur les revenus de 2018.



Service Public
Fédéral
FINANCES

Lancement des inscriptions obligatoires le lundi 1^{er} avril
à l'accueil, rue Haute 22 à Athus,
au tél. : 063/38 12 50 ou par mail : accueil@aubange.be



Le Plan de Cohésion Sociale de la Commune d'Aubange organise des permanences « emplois »

(Ré)Orientation professionnelle ;
Réalisation de CV et de lettres de motivation ;
Aide à la recherche d'offres d'emploi et de formations ;

Accompagnement général ;

Tous les lundis de 14h30 à 16h

À l'Espace Public Numérique
de la bibliothèque Hubert Juin

64 grand-rue, 6791 Athus

Renseignements : 063/37.20.40



ENQUÊTE EN LIGNE

Afin de recueillir l'avis de citoyens, de construire le plan de cohésion sociale 2020-2025 pour la ville d'Aubange et maximiser l'impact futur de celui-ci, une enquête en ligne a été publiée.

Le lien est disponible
via www.aubange.be.

N'hésitez pas à y participer !

Ateliers informatiques gratuits pour seniors

(résidents de la Ville d'Aubange de 55 ans et +)

1^{er} semestre 2019

au sein de la bibliothèque Hubert Juin - 64 Grand-Rue, 6791 Athus

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS !

Renseignements et inscriptions au 0499/19.09.80



Initiation individuelle

Vous n'avez jamais utilisé un ordinateur et vous souhaiteriez tenter l'expérience ? Nous pouvons vous accompagner grâce à un ordinateur adapté aux débutants !

De janvier à décembre, tous les vendredis, hors congés scolaires
Une place de 9h à 10h30 et une place de 10h30 à 12h



Assistance à l'utilisation

(ordinateur, tablette, gsm, gps,...)

Vous utilisez régulièrement un appareil numérique mais une action particulière pose problème, nous pouvons vous aider !

De janvier à décembre, tous les samedis, hors congés scolaires
Une place de 9h à 10h30 et une place de 10h30 à 12h



Modules collectifs

Vous souhaitez développer votre maîtrise de l'ordinateur et apprendre en groupe, nous organisons différents modules sur des thèmes spécifiques ! Attention, selon les modules proposés une connaissance minimale peut être requise.

Acheter un ordinateur, une tablette, un smartphone...

Comment choisir ? les mardis 2, 23 et 30 avril

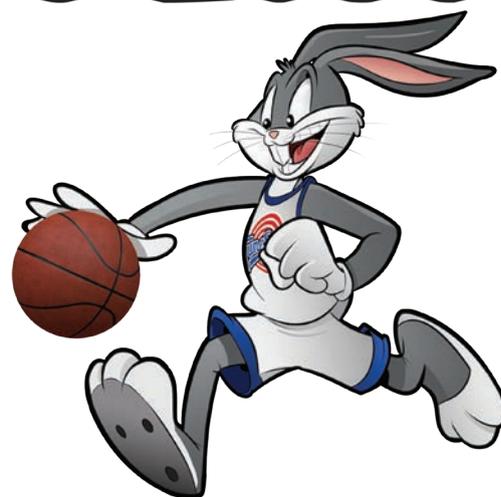
Réseaux sociaux : les mardis 7, 14, 21 et 28 mai

Chaque séance se déroule de 10h à 12h.

A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS
Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue de Clémarais - Aubange 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,
GSM : 0471/46.44.96 - cslsport@aubange.be

CENTRE SPORTIF LOCAL
Aubange-Athus

STAGES DE PAQUES 2019



STAGES SEMAINE 1

(8 au 12 avril)

Baby : La Pat'patrouille
prématornelle - 2^{ème} maternelle

Ptits sportifs : La Pat'patrouille
3^{ème} maternelle - 1^{ère} primaire

La chasse aux sports : 7 à 12 ans

Plongée : 10 à 16 ans

STAGES SEMAINE 2

(15 au 19 avril)

Baby : Vacances sportives pour le lapin de Pâques
prématornelle - 2^{ème} maternelle

Ptits sportifs :
Vacances sportives pour le lapin de Pâques
3^{ème} maternelle - 1^{ère} primaire

Paniers sportifs : 7 à 12 ans

Cirque : 8 à 14 ans

Danse : 7 à 15 ans

BABY SPORTS/BABY VELO :

Sur le thème annoncé dans le planning, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir à travers un apprentissage ludique, ceci en alternant les séances de psychomotricité et de sport avec des activités plus calmes (activités manuelles). Pour la partie vélo, il va apprendre à se diriger, s'équilibrer, freiner via divers petits parcours. Pour les plus grands qui se sentent « prêts », nous proposerons un apprentissage des techniques sans les petites roues... Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15h30. **L'enfant doit être propre (pas de linge).** Possibilité de stage en demi-journée (9h-12h).

Jeunesse/Sport

PTITS SPORTIFS :

Sur le thème annoncé dans le planning, une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par des sports « nouveaux » et différents sports collectifs favorisant l'aspect social. En cas de besoin et afin de s'autoriser des périodes plus calmes, une activité manuelle pourra lui être proposée à plusieurs reprises durant la semaine. Une petite démonstration des apprentissages acquis lors de la semaine sera proposée aux parents le dernier jour du stage à 15H30.

DANSE :

En collaboration avec le club « Walking Dance », ce stage mixte adapté à tous les niveaux va permettre à votre enfant d'apprendre différents styles de danses contemporaines comme le hip-hop, le ragga, le jazz ou encore le krump ! **Attention ce stage se déroule dans la salle de gym de l'école communale d'Aubange.**

CIRQUE :

Stage encadré par le club « Les Ateliers CircoMathiques ». Durant toute la semaine, les jeunes découvriront les techniques de Cirque (allant du jonglage à l'équilibre en passant par les acrobaties et le trapèze).

PLONGEE :

Initiation complète à ce très beau sport, allant de l'apprentissage au tuba à la pratique avec bouteille. L'activité, encadrée par le « Sub Aqua Club Athus » est développée sous forme d'ateliers adaptés en fonction du niveau des participants. **Il est impératif de savoir nager.**

PANIERIERS SPORTIFS :

Pratique de différents sports choisis en accord avec le moniteur et les enfants parmi une large variété de sports listés.

LA CHASSE AUX SPORTS :

Stage comprenant des sports divers et variés allant de sports traditionnels (handball, basket-ball, ...) à des sports moins connus (one-wall, spikeball, ...).

QUE FAUT-IL PREVOIR ?

Pour que l'activité se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons d'habiller vos enfants avec une tenue sportive facilitant le mouvement (pas de « jeans ») et de les chausser d'une paire de baskets ou de pantoufles de gymnastique.

Prévoir les affaires de piscine tous les jours pour les stages à Athus. Prévoir également une paire de chaussures pour l'extérieur et une casquette en cas de journée ensoleillée. Prendre son casse-croûte pour dîner et ses collations et boissons.

INSCRIPTIONS :

Du lundi au vendredi de 8h (7h30 le 25/2 et le 11/3) à 12h et de 13h à 16h15 au Centre Sportif du Clémaraïs à Aubange. Paiement comptant à l'inscription. Pas d'inscription par téléphone. En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.

RENSEIGNEMENTS :

cslsport@aubange.be - Tél. : 0032 63 38 60 58 – 0032 471 46 44 96

Horaires des stages : de 9h00 à 16h00. **Excepté plongée de 9h à 11h30.**

Le prix de nos stages est fixé à 55€ la semaine. Pour les 2,5 à 4 ans, possibilité de ½ journée à 30€ la semaine.

Le stage de plongée est fixé à 30 €.

A partir du deuxième enfant d'une même famille : réduction de 5€ sur le montant de l'inscription (excepté sur les ½ journées).

GARDERIE :

A partir de 7h30 et jusqu'à 18h à Clémaraïs (lieu unique).

Forfait : 10€ en supplément par semaine et par personne. Transport vers le Joli-Bois à charge de l'asbl.

Jeunesse/Sport



VACANCES DE PRINTEMPS STAGES A THEMES

LIEUX	AGES	8 AU 12 AVRIL	15 AU 19 AVRIL
Aubange École et salle polyvalente	2,5 – 12 ans	On cuisine et on apprend les arts du monde en s'amusant	Les mondes fantastiques
Aubange Harpaille	6 – 12 ans	Au 3 ^{ème} coup de brigadier, comédiens vous deviendrez	L'art sous toutes ses formes
Athus centre culturel	2,5 – 12 ans	Je lis, je joue, je crée autour du livre et du jeu de société	Musiques du monde
Athus Dolberg	6 – 12 ans	Bout de ficelle et bout de papier, avec de la récup' je crée	A vos tabliers les pâtisseries
Rachecourt	2,5 – 12 ans	On bouge on joue on crée	Et vive la nature

HORAIRES	TARIFS
7h30-9h : accueil	Gratuit
9h-12h : activités	* Enfant dont un parent au moins est domicilié sur la commune d'Aubange ou dont un parent est membre du personnel communal = 15€ la semaine
12h-13h : temps de midi prévoir un pique-nique pas de repas prévu aux stages	
13h-16h30 : activités	* Enfant dont aucun parent n'est domicilié sur la commune d'Aubange ou dont aucun parent n'est membre du personnel communal = 60€ la semaine
16h30-18h30 : accueil	de 16h30 à 17h30 = forfait 10€/semaine de 16h30 à 18h30 = forfait 20€/semaine

INSCRIPTIONS

Par mail : jeunesse@aubange.be ; par courrier : Service Jeunesse, 22 rue Haute 6791 Athus ; sur rdv: 063/37.20.44.

ATTENTION :

Les places sont limitées pour chacun des stages et aucune inscription sur place ne sera possible !

Comme prévu par l'article 9 du règlement des stages de printemps et l'article 10 du règlement des plaines de vacances de juillet : « s'il est constaté lors d'une inscription que des impayés de participations précédentes aux stages de printemps ou aux plaines de vacances de juillet demeurent, celle-ci pourra être refusée ».



Afin de vous tenir au courant des informations concernant nos plaines de juillet et nos stages de printemps, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook : « Plaines et stages de la Commune d'Aubange ». Nous y publions notamment les dates des séances d'inscriptions pour les prochaines activités ainsi que des photos des activités passées.

Ecole d'Aix-sur-Cloie

Nos élèves... des champions...

Les élèves des classes de 4^{ème} primaire et 6^{ème} primaire ont participé au concours de mathématiques international « Pangea » destiné aux élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement primaire.

Ce concours se réalise en deux étapes: la demi-finale et la finale. La demi-finale réalisée en classe comportait quinze questions en 4^{ème} et vingt questions en 6^{ème} année. Parmi les soixante finalistes, six élèves des classes de Mesdames Sophie Hergat et Sylviane Gillet ont obtenu leur laissez-passer pour la finale. Lors de cette épreuve, le 23/02 à Bruxelles, ils seront invités à répondre à un nouveau et dernier quizz de 10 questions un peu plus difficiles.

Grand bravo à tous les participants et bon courage aux heureux finalistes !



Extension de l'école d'Aix sur Cloie

Coût des travaux

323.349,58 € TVAC, subsidiés par la Fédération Wallonie Bruxelles, Service Général des Infrastructures, Scolaires Publiques Subventionnées au montant de 289.372, 58 € TVAC.



Logesud

Pour une location sans tracas

Vous êtes propriétaire, votre emploi du temps est chargé, vous avez de mauvaises expériences avec d'anciens locataires ou, vous désirez tout simplement être soulagé des soucis de la gestion de votre logement. Logésud est la solution idéale pour vous !

Logésud est une Agence Immobilière Sociale (AIS). Elle agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires tout en y intégrant un aspect social.

Quelles sont les conditions pour la prise en gestion d'un logement par Logésud ?

- Votre bien doit respecter les normes de salubrité édictées par le Code Wallon du Logement (absence d'humidité, ventilation et éclairage naturel suffisants, présence de sanitaires, installations électrique et de chauffage en ordre)
- Accepter que le montant du loyer soit adapté aux revenus du locataire, ce qui signifie qu'il représente un montant inférieur au loyer habituellement demandé pour le logement concerné
- La prise en gestion par Logésud se fait moyennant une commission de 10 % du loyer par mois.

Quels sont les multiples avantages pour le propriétaire ?

- La gestion du bien est entièrement assurée par Logésud : recherche d'un locataire, rédaction du bail, réalisation des états des lieux, suivi des obligations du locataires, indexation des loyers, décompte des charges, ...
- Le loyer est garanti durant la période d'inoccupation éventuelle entre deux

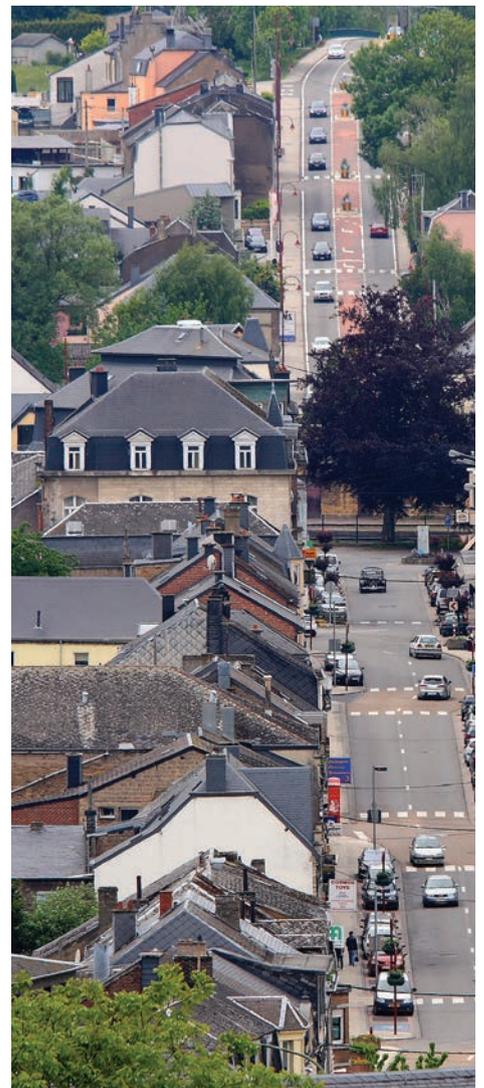
« Logésud constitue un excellent moyen pour concilier les intérêts des propriétaires et des locataires dont les moyens financiers ne leur permettent pas toujours d'accéder facilement au secteur locatif privé. »

locataires sortants et entrants et même si le locataire est en défaut de paiement

- La certitude que le bien sera remis en état au départ du locataire
- L'exonération du précompte immobilier
- La garantie du suivi du locataire : vérification que le locataire entretient son logement en « bon père de famille », obligation de la souscription à une assurance incendie locative, ...
- En cas de litige, Logésud offre une assistance juridique et représente le propriétaire en justice sans frais supplémentaire
- L'octroi d'aides, sous la forme de prêts à taux 0 et de subventions, aux propriétaires désireux de réhabiliter ou de restructurer des biens immobiliers en logements sociaux.

Quels sont les avantages pour le locataire ?

- L'accès à un logement à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille
- Un accompagnement social
- La certitude d'habiter un logement répondant aux critères minimaux de salubrité



A.S.B.L./Gestion Logement Sud-Luxembourg (LOGESUD) agréée par le Gouvernement Wallon.

Rue Zénobe Gramme, 30
6700 ARLON

Tél. : 063/212.419 (420, 421, 422)

Permanences à Athus :

Tous les 1^{ers} vendredis du mois de 10h à 12h.

38 rue Haute, 6791 Athus



www.logesud.be

Règlementation animale



Stérilisation obligatoire de tous les chats domestiques

La surpopulation féline dans les refuges contraint souvent à des euthanasies, par manque de place ou en raison du peu d'adoptions de chats en refuge. S'ajoute à cela la problématique des chats errants dans nos communes.

La stérilisation, imposée par le Code wallon du Bien-être animal, permet de lutter contre ces phénomènes. La stérilisation comporte également de nombreux avantages à la fois pour le propriétaire et son animal : espérance de vie allongée, meilleure santé ou encore plus grande sociabilité... C'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour tous !

QUAND DOIT-ON FAIRE STÉRILISER SON CHAT ?

PARTICULIERS

- Chat est né avant le 1^{er} novembre 2017 : au plus tard le 31 décembre 2018, et en tout cas avant qu'il soit donné ou vendu.
- Chat est né après le 1^{er} novembre 2017 : avant l'âge de 6 mois.
- Chat introduit après le 1^{er} novembre 2017 et âgé de plus de 5 mois : endéans les 30 jours de son introduction.

ÉLEVEURS : Obligatoire lorsque l'animal reproducteur n'est plus destiné à l'élevage.

REFUGES : Obligatoire avant de céder l'animal.

bienetreanimal.wallonie.be

Vous êtes propriétaire d'un chien ?

Il vous revient de le déclarer auprès de l'Administration Communale.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

Sont exempts de la taxe :

- les chiens des **personnes isolées âgées de 65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.
- les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.
Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.
- les jeunes chiens nourris par leur mère.
- les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

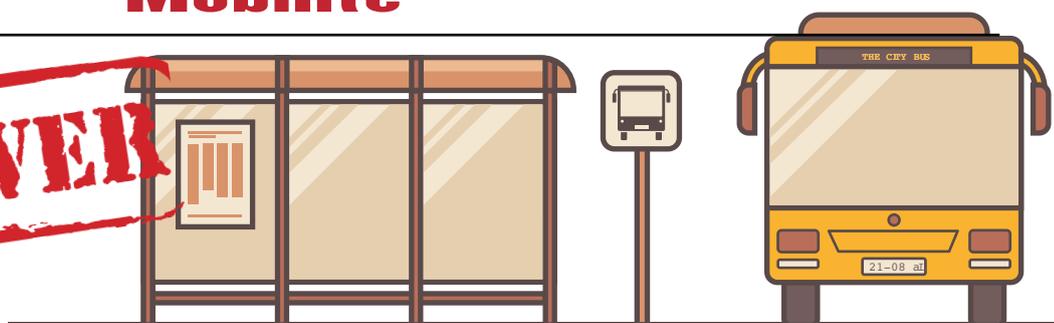
Commune d'Aubange année 2019 : taxe communale sur les chiens

Déclaration à remettre au service taxe 22 rue Haute à Athus **si le chien n'a jamais été déclaré**

N° de registre national :	TAXE SUR LES CHIENS	Je déclare avoir pris connaissance du règlement et
N° de T.V.A. pour les sociétés :	Nombre	notamment que la présente déclaration est valable
Nom :	1. Chien(s) imposable(s) :	jusqu'à sa révocation expresse par moi-même.
Prénom :	2. Chien exonéré en vertu de l'article 6 du règlement :	Fait à
Rue :	le
Code Postal :	3. Chien(s) appartenant à un marchand ou à un éleveur :	Signature
Localité :	

Mobilité

À CONSERVER



Navettes gratuites organisées par l'administration communale vers les commerces et marchés

Les mercredis : de Guerlange et Athus vers la Grand-rue et le zoning des Acacias

Horaire trajet aller		Horaire trajet retour :	
14h00	départ Guerlange	16h15	magasin DELHAIZE
14h05	rue des Sapins : arrêt bus	16h18	magasin LIDL-TRAFIC
14h07	rue de Guerlange : arrêt bus Avenue Jean Jaurès	16h20	magasin ALDI
14h10	rue de Longeau : arrêt bus rue des Chasseurs Ardennais	16h22	Grand-rue – bibliothèque
14h12	rue de Longeau : arrêt bus BOSET	16h25	rue des Cerisiers : arrêt bus
14h15	boucherie VAN GOETHEM	16h29	rue du Panorama : carrefour rue des Tilleuls
14h20	carrefour rue Belair : rue de France	16h30	rue Belair : carrefour rue de France
14h22	rue du Panorama : carrefour rue des Tilleuls	16h35	boucherie VAN GOETHEM
14h23	rue du Panorama : plaine de jeux	16h38	rue de Longeau : arrêt bus BOSET
14h25	rue des Cerisiers : arrêt bus	16h40	rue de Longeau : arrêt bus rue des Chasseurs Ardennais
14h30	Grand-rue – bibliothèque	16h45	rue de Guerlange : arrêt bus Avenue Jean Jaurès
14h32	magasin DELHAIZE	16h50	rue des Sapins : arrêt bus
14h35	magasin LIDL-TRAFIC	16h55	Guerlange
14h37	magasin ALDI		

Les vendredis : d'Aubange et Athus vers le marché et les commerces d'Athus

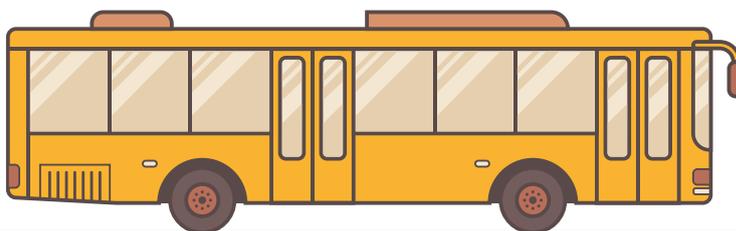
Horaire trajet aller 1			Horaire trajet retour 1		
8h40	Rue du Brüll	Aubange	10h30	Rue de Rodange – marché	Athus
8h41	Rue Schmit	Aubange	10h34	Rue du Commerce - commerces	Athus
8h45	Rue de la Gare	Aubange	10h35	Rue des Jardins	Athus
8h47	Rue de Longwy - Cités	Aubange	10h37	Grand-Rue	Athus
8h49	Rue Nizette	Aubange	10h38	Rue d'Athus	Aubange
8h53	Rue des Prairies	Aubange	10h39	Rue du Village	Aubange
8h54	Rue de la Forge	Aubange	10h40	Maison communale	Aubange
8h55	Rue Perbal	Aubange	10h43	Route de Messancy	Aubange
8h57	Carrefour rue Nasfeld	Aubange	10h45	rue Vanspeybroek	Aubange
8h59	Rond-point rue Perbal	Aubange	10h48	Rond-point rue Perbal	Aubange
9h02	Carrefour Vanspeybroek	Aubange	10h50	Carrefour rue Nasfeld	Aubange
9h04	Route de Messancy	Aubange	10h52	Rue Perbal	Aubange
9h10	Maison communale	Aubange	10h53	Rue de la Forge	Aubange
9h12	Rue du Village	Aubange	10h54	Rue des Prairies	Aubange
9h14	Rue d'Athus	Aubange	10h58	Rue Nizette	Aubange
9h16	Grand-Rue	Athus	11h00	Rue de Longwy - Cités	Aubange
9h17	Rue de Rodange - marché	Athus	11h02	Rue de la Gare	Aubange
9h20	Rue du Commerce - commerces	Athus	11h06	Rue Schmit	Aubange
			11h07	Rue du Brüll	Aubange

Mobilité

Horaire trajet aller 2			Horaire trajet retour 2		
9h20	Rue du Commerce	Athus	11h15	Rue de Rodange – marché	Athus
9h22	Rue des Jardins	Athus	11h19	Rue du Commerce - commerces	Athus
9h24	Rue de la Promenade	Athus	11h20	Rue des Jardins	Athus
9h25	Rue Neuve	Athus	11h22	Grand-rue	Athus
9h27	Rue de Longeau	Athus	11h24	Gare	Athus
9h28	Carref. Ch. ardennais	Longeau	11h25	Rue du Panorama	Athus
9h30	Rue des Ch. ardennais	Athus	11h26	Rue du Panorama Bovesse	Athus
9h32	Rue de Guerlange	Athus	11h27	Rue des Cerisiers	Athus
9h33	Carref. rue des Sorbiers	Athus	11h28	Rue Clair Matin	Athus
9h35	Rue des Sapins	Athus	11h29	Rue des Métallurgistes	Athus
9h37	Rue Pas de Loup	Athus	11h31	Grand-rue	Athus
9h38	Rue Pas de Loup, 42	Athus	11h33	Rue de la Montagne	Athus
9h40	Carref. rue Saint Martin	Guerlange	11h34	Rue de Guerlange	Athus
9h43	Rue de Guerlange	Athus	11h37	Carref. rue Saint Martin	Guerlange
9h44	Rue de la Montagne	Athus	11h39	Rue Pas de Loup, 42	Athus
9h46	Rue Houillon	Athus	11h42	Rue des Sapins	Athus
9h47	Grand-rue	Athus	11h44	Rue de Guerlange	Athus
9h49	Gare	Athus	11h47	Rue des Ch. ardennais	Athus
9h51	Rue du Panorama	Athus	11h49	Rue de Longeau	Athus
9h52	Rue du Panorama Bovesse	Athus	11h50	Rue de Longeau -Altzinger	Athus
9h54	Rue des Cerisiers	Athus	11h52	Rue Houillon	Athus
9h56	Rue Clair Matin	Athus	11h54	Grand-rue	Athus
9h59	Rue des Métallurgistes	Athus	11h58	Rond-point rue Perbal	Aubange
10h01	Grand-rue	Athus			
10h02	Rue de Rodange – marché	Athus			
10h05	Rue du Commerce - commerces	Athus			

Les samedis 16/03, 30/03, 13/04, 27/04, 11/05, 25/05, 8/06, 22/06, 6/7, 20/7, 3/8, 17/8, 31/8, 14/09, 28/09, 12/10, 26/10, 9/11, 23/11, 7/12, 21/12
de Battincourt et Rachecourt vers le marché et les commerces d'Halanzy

Horaire trajet aller		Horaire trajet retour	
8h30	ramassage à BATTINCOURT à l'Eglise	11h00	départ du marché sur la Grand-place à HALANZY
8h40	ramassage à RACHECOURT - en bas du Fays, en face de la Fontaine - au 1 ^{er} arrêt de bus à l'angle de la rue de la Brassine et de la rue Basse - devant la maison communale - rue du Haut, à l'arrêt de bus, en bas de la rue de la Fosse - rue de la Marne (en face de l'école)	11h10	RACHECOURT - en bas du Fays, en face de la Fontaine - au 1 ^{er} arrêt de bus à l'angle de la rue de la Brassine et de la rue Basse - devant la maison communale - rue du Haut, à l'arrêt de bus, en bas de la rue de la Fosse - rue de la Marne (en face de l'école)
8h50	arrivée au marché sur la Grand-place à HALANZY	11h20	BATTINCOURT à l'église
8h51	arrivée au magasin DELHAIZE à HALANZY		
Attente d'une heure au magasin DELHAIZE : de 9h00 à 10h00			
10h00	magasin DELHAIZE puis transfert vers le marché d'Halanzy (Grand-place)		
Attente d'une heure de 10h00 à 11H00			





AVENUE DE L'EUROPE (COLLECTRICE/N830) : GROS TRAVAUX EN VUE : CIRCULATION DIFFICILE PREVUE

D'ici quelques semaines, d'importants travaux sont prévus sur la Nationale 830 (collectrice Mont-Saint-Martin – Bascharage). Il s'agit du raccordement de la voie ferrée Mont-Saint-Martin – Athus et de la réalisation du rond-point face au Terminal Conteneurs. Ces travaux nécessiteront la fermeture totale de la voirie pendant une quinzaine de jours (annoncés).

La Région Wallonne (SPW), l'entreprise adjudicataire, la police, les responsables de voirie français et grand-ducaux, Idelux et la commune mettent tout en œuvre afin de faciliter les déplacements des usagers. Des déviations seront bien entendu mises en place mais elles impacteront notre commune.

Il faut donc s'attendre à de grosses perturbations PENDANT LA DUREE des TRAVAUX.

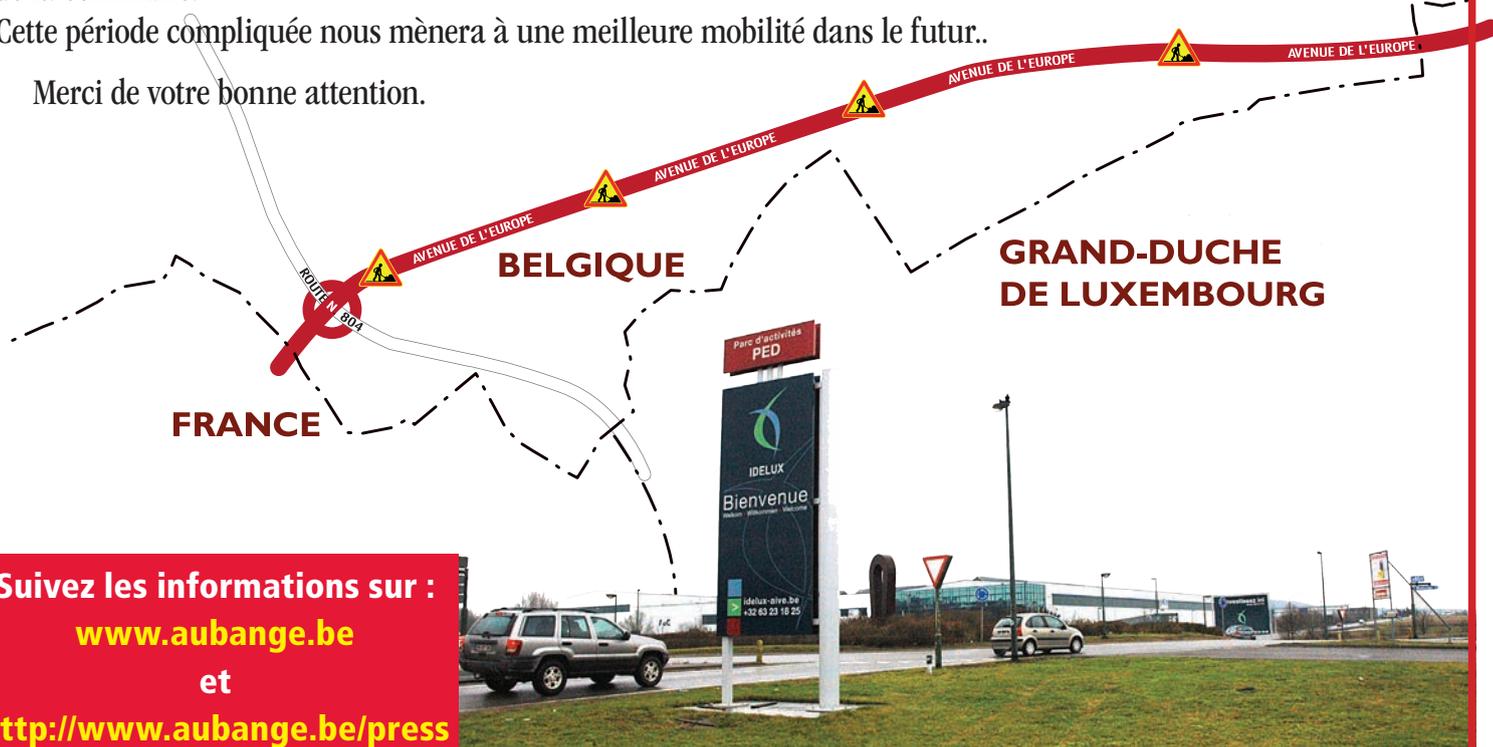
Voici quelques conseils :

- Organisez le covoiturage.
- Prenez le train ou le bus à partir de la gare ou de l'arrêt de bus le plus proche de votre domicile.
- Privilégiez le télétravail si cela est possible.
- Etalez vos départs et retours afin d'éviter les heures de pointe.
- Evitez les déplacements en voiture si ce n'est pas indispensable

Ces travaux vont certes lourdement perturber vos déplacements vers la France et le Grand-Duché et à l'intérieur de la commune.

Cette période compliquée nous mènera à une meilleure mobilité dans le futur.

Merci de votre bonne attention.



Suivez les informations sur :
www.aubange.be
et
<http://www.aubange.be/press>

REJOIGNEZ LES VOLON-TERRES ET CONTRIBUEZ À RENDRE LA COMMUNE D'AUBANGE PLUS PROPRE



MARS 2019

- 26 mars à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 27 mars à 8h et à 12h30 à la Stuff à Guerlange (rue Saint-Martin)

AVRIL 2019

- 02 avril à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 03 avril à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 09 avril à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 10 avril à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 16 avril 19h30 à la maison de quartier d'Aix- Sur-Cloie (rue Reifenberg)

- 17 avril à 8h et à 12h30 à la bibliothèque de Rachecourt (rue de l'Atre)
- 23 avril à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 24 avril à 8h et à 12h30 à l'Hotel de Ville d'Halanzy (Grand Place)
- 30 avril à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)

MAI 2019

- 07 mai à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 08 mai à 8h et à 12h30 à l'Odysée de Battincourt (rue de la Batte)
- 14 mai à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 15 mai à 8h et à 12h30 à l'ADL d'Aubange (rue du Village)
- 21 mai à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 22 mai à 8h et à 12h30 au bois d'Aubange (rue de Longwy)
- 28 mai à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie rue Reifenberg)

- 29 mai à 8h et à 12h30 à l'espace VolonTerre d'Athus (3 rue Haute)

JUIN 2019

- 04 juin à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 05 juin à 8h et à 12h30 à l'espace du Joli Bois rue de la Piscine à Athus
- 11 juin à 9h30 à La maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 12 juin à 8h et à 12h30 à la Stuff à Guerlange (rue Saint Martin)
- 18 juin à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)
- 19 juin à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 25 juin à 9h30 à la maison de quartier d'Aix-sur-Cloie (rue Reifenberg)
- 26 Juin à 9h au service travaux (rue des Cristaux à Aubange)

N'hésitez pas à signaler tout dépôt clandestin au service travaux : 063/38 94 33

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2019 : BLOQUEZ VOTRE AGENDA ET INSCRIVEZ-VOUS !



**INSCRIVEZ-VOUS AVANT
LE 22 MARS MINUIT SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40**

MOI, JE PARTICIPE!



**La commune d'Aubange participe à la 5^{ème} édition du Grand Nettoyage de Printemps
qui se déroulera les 29, 30 et 31 mars 2019 partout en Wallonie !**

Vous pouvez contacter le service cohésion sociale de la ville d'Aubange :

063/37.20.45. – 0492/18.10.78.

piefonckm@aubange.be - cohesionsociale@aubange.be

Culture/Exposition



Bibliothèque Hubert Juin

Infos et réservations :
64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél. : 063/24.06.80 -
athusbibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture :
lundi de 13h00 à 18h00,
mercredi de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 18h30,
vendredi de 9h00 à 18h00,
samedi de 8h30 à 12h00

Salle de spectacle et parking accessibles
aux personnes à mobilité réduite.

Heure du conte Au parc !

Mercredi 22 mai 2019
de 15h00 à 16h00



Enfants de 3 à 10 ans
Gratuit et sans inscription
Par beau temps, visite contée du parc !
Rendez-vous à la bibliothèque

Heure du conte Mary Poppins

Mercredi 19 juin 2019
15h00 à 16h00



Enfants de 3 à 8 ans
Gratuit et sans inscription

Heure du conte Pâques

Samedi 20 avril 2019
de 10h30 à 11h15

Enfants de 3 à 8 ans
En présence du Lapin de Pâques !
Gratuit et sans inscription



Centre
Culturel
d'Aubange

17, rue du Centre B-6791 ATHUS

Infos et réservations : 0032 (0)63 389 573 -
www.ccathus.be - animation@ccathus.be

Direction & scolaire : Patrice Lacroix
Adjointe de direction : Évelyne Mormont
Animatrice tout public, ateliers, associations : Alise Colling
Infographiste : Luc Procikévic
Technicien : Patrice Brice
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.
Les soirs de spectacles dès 19h45
Salle de spectacle et parking accessible aux
personnes à mobilité réduite.

Jean Jean ou on a pas tous la chance d'être cool

Spectacle: Vendredi 29 mars

Concert de printemps
Musique: Dimanche 30 mars - 16h

1, 2, 3 banquise !
Stage, De 8 à 12 ans
Di. 31 mars - De 13 h à 16 h

Atelier enfants

En attendant la banquise
Spectacle, Dès 8 ans
Dimanche 31 mars - 16h30

Une fable futuriste pour tous à partir de 8 ans

Pourquoi ma baguette croustille ?

Visite, Dès 6 ans
Mercredi 3 avril - De 14h à 16h

Visite de la Boulangerie/Pâtisserie Reizer, à
Athus

Fête de la Jeunesse Laïque
Évènement : Samedi 4 avril - 15h

Bécassine!

Cinéma : Vendredi 5 avril - 20h15



D'après la bande dessinée de notre enfance

Workshop musical
Musique : Les 13 et 14 avril

Remets ta robe
Spectacle : Samedi 27 avril - 20h15



Quinze ans de mariage... «Un bail», diront
certains, «On ne les a pas vus passer», diront
d'autres.

Chanel Perdichizzi
Musique
Dimanche 28 avril - 15h

La jeune harpiste Chanel Perdichizzi revient
à l'église de Messancy pour un nouveau
concert.



Acrobaties, poésie, humour

Arts plastiques sur le thème du travail

Exposition : du 11 au 26 mai

Exposition d'Arts plastiques sur le thème du
travail

Trio Lamibé Tromba
Musique : Dimanche 26 mai - 15h



Concert de deux trompettes et orgue en
clôture de la 4e saison

Sweet & swing
Spectacle, de 18 mois à 5 ans :
Mercredi 29 mai - 16h



Un spectacle pour les enfants dès 18 mois

Culture/Exposition

À la découverte de l'Histoire de l'Art

Animation, Dès 5 ans
Dimanche 2 juin - Dès 14 h
Après-midi familial

Échos du monde

Musique : Dimanche 2 juin - 17h30
Cristian Perciun accompagné de musiciens et chanteurs de l'IMEP, vous propose une autre façon de découvrir les richesses du monde.

Courants d'art

Exposition : 20, 22, 24, 27, 29, 31/05 & 3, 5, 7/06

Exposition des réalisations de l'Atelier de Créations Artistiques du CCA



Exposition annuelle

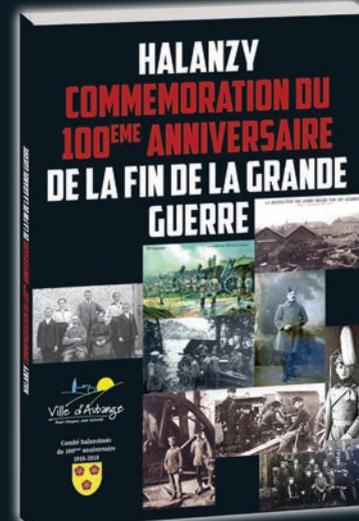
HALANZY COMMEMORATION DU 100^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

Un ouvrage produit et édité par la Ville d'Aubange et « le Comité halanzinois du 100^{eme} anniversaire 1918-2018 »

DISPONIBLE AUPRÈS DE :

Christian DÉOM,
56 rue du chalet, 6792 HALANZY
tél. : 063 67 83 68
christian.deom@hotmail.be

Prix : 15 Euros



FEMMES ET GUERRES

LE ROLE ET L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LES PÉRIODES DE GUERRE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG



vie féminine
PRÉSENTE



UNE EXPOSITION CRÉÉE PAR DES BÉNÉVOLES DE VIE FÉMININE EN COLLABORATION AVEC LE MUSÉE GAUMAIS DE VIRTON

PROVINCE DE LUXEMBOURG

FÉDÉRATION WALLONNE DES FEMMES

AUBANGE
SALLE LA HARPAILLE

MUSEES

GAUMAIS

DU 23/3 AU 31/03/2019

LUXEMBOURG@VIEFEMININE.BE - 063/22 56 25
MT.KIRSCH@SKYNET.BE - 0470/893 463

« La force du travail. De la forge à la fourche et de la faux au fuseau »

Du samedi 11 au dimanche 26 mai 2019

Les samedis, dimanches, mardis et jeudis de 14h à 18h
et sur rendez-vous au 0494 08 40 93

en salle de La Harpaille, au Domaine de Clémarais
rue de Clémarais 28 A, 6790 Aubange

Seront mis à l'honneur les artistes de Gaume et d'Ardenne dont la renommée persiste au-delà des années. Mais pas que... les créateurs d'ici et d'ailleurs proposeront des œuvres figuratives où l'ardeur du travail est déployée avec énergie.

**Un avant goût des œuvres à découvrir
aux cimaises :**

À la pointe du jour, « Le marché aux poissons » s'ouvre sur la touche tout en nuance de **Jean Lejour** ;



Jean Lejour
Le marché aux poissons

on s'attarde « Devant la maison » de **Marie Howet**, qui a remporté le Grand Prix de Rome en 1922 ; **André Bosmans** décrit le labeur rural avec cette pointe d'humour parfois caricaturale ;



André Bosmans
Bûcheron

les corps massifs de **Paul Breyer** évoquent la même rudesse que ceux d'un Constant Permeke ;

Milo Dardenne « Chantre de la ruralité sereine et besogneuse » déploie la vigueur des gens de la terre ;



Milo Dardenne
Bûcheron sur la Semois

François-Félicien Jacques nous plonge dans l'ambiance feutrée du travail féminin ; **Pierre Paulus** ne se lasse pas de peindre les paysages miniers et humains ; la touche charnue et généreuse de **Camille Barthélemy** nous emmène dans nos villages et nos campagnes ;



Camille Barthélemy
Usine

« Les ouvriers au travail » de **Maurice Mathias** transpirent sous nos yeux et le bruit du marteau sur l'enclume cogne nos tympanes et ceux de ⇔ ⇔



Maurice Mathias
Dur labeur

Culture/Exposition

Milou Renard, au moment de la pause, s'écartent de la « Fournaise » à la palette flamboyante ;



Milou Renard
La fournaise

« Le pays noir » du célèbre céramiste **Max Van der Linden** rappelle notre passé sidérurgique, tout comme **Pascal Jaminet** dont les fumées et cheminées scintillent sur les plaques de métal ; les milliers de pointillés de **Roger Rodesch** saluent encore et toujours les usines de l'entité ; **Anne-Marie Biren** se prépare à nous livrer tous les secrets de la fabrication des taques en fonte ; **Henry Bontemps** dialogue avec le maréchal-ferrant ;

Blandy Mathieu nous confie une œuvre à peine sortie de l'enfance ; dans l'immensité de la prairie **Maurice Boncueille** le geste du faucheur penché sur la lame ; **Renée Petit** nous promène dans les rues d'Halanzy en compagnie du dernier berger et de son troupeau ;



Renée Petit
Départ du troupeau

Patrick Demelenne agence les matériaux ferreux en une solide composition et de son côté, **Pierre Lomry** octroie une nouvelle vie aux vieux outils.

Et d'autres agréables surprises seront à découvrir.

À entendre, voir et écouter au cours des trois semaines d'exposition :

Mardi 14 mai à 20h :

Conférence illustrée par Emmanuel Grégoire « Campagn'Art »

Après avoir mis le monde de l'usine à l'honneur en 2017, c'est au tour du monde de la terre d'être mis en évidence. À côté de ceux auxquels on pense immédiatement dans ce sujet : Jean-François Millet et Constant Permeke viendront se ranger d'autres noms tels que Émile Claus, Gustaaf De Smet, Walter Evans, Dorothea Lange...

Samedi 18 mai à 20h :

Concert par Nicky

Un récital au répertoire varié empruntant la diversité de nombreux métiers.

Dutronc, Aznavour, Delpech, Bourvil, Piaf, Lenorman, Sardou, Lavilliers... tous rassemblés et incarnés par la belle prestance de la chanteuse gaumaise.

Mercredi 22 mai à 20h :

Conférence « Francis André – Poète & Paysan »

Témoignages alternés, conjugués à quatre voix par Philippe Greisch, Jacques Herbet, Paul Mathieu et Jean-Marie Yante. Dès l'aube, au cours de son dur labeur à travers champ, par tous les temps, son imagination s'aiguise au rythme des sillons de la terre, la labourant, la fertilisant.

Le soir, à son retour, tout était prêt dans sa pensée et il suffisait de laisser glisser les mots concoctés en pleine lumière.

Parfois, la nuit, en catimini, il couchait quelques idées à diffuser sur papier, sur les ondes ou sur les planches.

Francis André, un homme au parcours peu commun s'intéressait à la nature, au folklore, à l'histoire et aux vieilles coutumes de nos régions.

Le dernier Cahier de l'Académie Luxembourgeoise lui est entièrement consacré.

Dimanche 26 mai à 17h :

Concert de dévernissage

Concert assuré par quatre jeunes et talentueux musiciens, étudiants à l'Imep (Institut supérieur de Musique et de Pédagogie – Namur). L'originalité de ce quatuor résidera d'abord dans l'effectif : cordes (violin, alto, violoncelle) accompagnées d'un hautbois et ensuite dans le programme : Mozart, Egor, Britten...

Commissaires d'exposition : Emmanuel Grégoire et Martine Meunier, en partenariat avec l'Administration communale, le Centre Culturel d'Aubange et le Syndicat d'Initiative d'Aubange.

Remerciements pour le prêt des œuvres : le Musée Gaspar d'Arlon, le Musée Gaumais de Virton, la Province de Luxembourg, la Fondation Max Van der Linden de Beauvechain, le Home Saint Charles La Gaume de Saint Mard, la Commune et le Centre culturel de Libramont, la Commune d'Aubange, le Musée Athus et l'Acier, l'Univers des Pompiers d'Athus, Ciné-photo-club-Aubange, la Maison de la culture d'Arlon et les collectionneurs privés.

POLYCLINIQUE BELLEVUE

39 Avenue de la Libération,
6791 ATHUS



MEDECINE GENERALE BELLEVUE

Docteur COLUSSO Léa

Docteur RICKER Michel

Lundi au vendredi de 9h00 à 10h30 sans rendez-vous
et les après-midis de 14h00 à 18h00 **sur rendez-vous**

Sur rendez-vous :

Docteur DERKENNE Virginie

Mardi de 8h45 à 11h15

Docteur DENIS Catherine

Mardi de 14h00 à 16h00

Docteur DUSART Pascal

Mercredi de 14h00 à 17h00

Docteur HANUS Philippe

Mercredi de 8h30 à 11h30

et vendredi de 14h00 à 17h00

Docteur LOICQ Anne-Sophie

Jeudi de 14h30 à 17h30

Rejoignez-nous sur notre page

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Médecine-générale-Bellevue)

Médecine-générale-Bellevue

Tous les rendez-vous sont à prendre à
l'accueil ou au :

Tél. :
+32 (0) 63 37-20-29

LES SPECIALISTES



Orthopédistes :

Docteur KINZINGER Philippe, Mardi de 8h00 à 12h00

Docteur STASSEN Pierre, Jeudi de 9h00 à 12h00

Docteur BECHET Fabian, Vendredi de 13h40 à 16h40

ORL :

Docteur ROBBE Michel, Jeudi de 8h30 à 11h30

Rhumatologue :

Docteur PATER Christian : Mercredi de 15h00 à 18h00

Tous les rendez-vous sont à prendre
à l'accueil ou au :

Tél. :
+32 (0) 63 37-20-90

MAISON DU DIABÈTE

www.maisondudiabete.be



On vient de découvrir votre diabète.

Vous êtes diabétique et vous avez des questions.

Vous êtes diabétique et votre diabète n'est pas bien équilibré ?

Les consultations infirmières et diététiques ainsi que les activités des Maisons du diabète sont là pour vous aider à mieux comprendre et vivre le diabète.

Horaires des permanences à BELLEVUE

Lundi : Infirmière, de 9h00 à 16h00 sur rendez-vous

Lundi : Diététicienne, de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous

Tél. :
+32 (0) 84 41 10 00

PRISES DE SANG :

Lundi au vendredi de 7h00 à 9h30

Samedi de 7h30 à 10h30



Tél. :
+32 (0) 63 37 20 93

FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Pour introduire une demande d'allocation de chauffage, vous devez vous présenter au CPAS lors des permanences prévues à cet effet **le mardi (de 14h00 à 15h30) et le jeudi (de 10h00 à 11h30), ou en prenant rendez-vous par téléphone au 063/37.20.15.**

Afin de bénéficier de l'allocation, vous devez :

> Vous chauffer avec un des combustibles suivants : le gasoil de chauffage en vrac, le gasoil de chauffage à la pompe, le pétrole lampant à la pompe ou le gaz propane en vrac.

> Appartenir à une des 3 catégories de personnes suivantes :

- Catégorie 1 : les personnes bénéficiant d'un statut BIM/OMNIO (ex VIPO) ;
- Catégorie 2 : les personnes à bas revenus, dont le total des revenus bruts imposables du ménage est inférieur ou égal à 18.730,66€, majoré de 3.467,55€ par personne à charge ;
- Catégorie 3 : les personnes surendettées bénéficiant d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes.

Afin que le CPAS puisse traiter votre demande, vous devez vous munir des documents suivants :

- La facture concernée (datée de moins de 60 jours à dater du lendemain de la livraison) ;
- Votre carte d'identité ;
- Une preuve des revenus du ménage (extrait bancaire, fiche de salaire ou dernier avertissement extrait de rôle) ;
- Pour la Catégorie 3 mentionnée ci-dessus, une attestation d'admissibilité en règlement collectif de dettes ou une attestation émanant du Service de médiation de dette.

Il y a lieu de noter que l'intervention est limitée à 1500 litres par ménage et par année civile, à raison de 0,14€ le litre, soit un total de maximum 210,00€.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur HAYOT Morgan du CPAS d'Aubange par téléphone au 063/37.20.15., ou vous rendre sur le site www.fondschauffage.be.



**Les vacances de Pâques approchent !
Avant votre départ pensez à vérifiez vos documents à temps !
(passeport, carte d'identité, Kids-ID*)**



* La procédure dure 3 semaines



COURS DE « FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE »

CONDITIONS D'ACCES : Avoir au minimum 18 ans posséder, quelques bases en français oral, posséder les bases de la lecture et de l'écriture dans sa langue maternelle.

CONTACT : LAMBERT Maruska tél. : 063/37.20.50 - lambertm@aubange.be

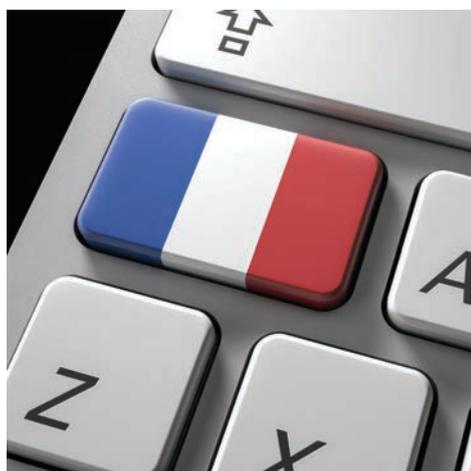
DETAILS PRATIQUES :

Les cours se donnent à la bibliothèque d'Athus (64 Grand-rue, 6791 Athus)

HORAIRES : mardi, mercredi, jeudi de 8h40 à 12h00

Pas de cours durant les congés scolaires, cours de septembre à décembre (120h)

Lors de l'inscription, un test de niveau sera réalisé (15 -20 minutes)



LE POINT SUR LA RÉNOVATION URBAINE D'ATHUS

Au mois de juin 2018, la Ville d'Aubange avait enfin l'honneur de vous annoncer l'une des premières actions visibles de la rénovation urbaine d'Athus : la démolition de quatre bâtiments à la rue de Rodange (n°157, 159, 161, 163) et l'aménagement d'une zone de stationnement provisoire.

Depuis, le projet avance avec la première phase obligatoire, celle des acquisitions. En effet, pour que la Ville puisse mettre en œuvre concrètement la rénovation urbaine par le biais de nouvelles constructions, des aménagements et/ou des démolitions de biens vétustes ou à l'abandon, elle doit avoir la maîtrise foncière. La procédure pour être propriétaire peut souvent sembler longue puisqu'elle implique de nombreuses étapes administratives. Citons notamment les décisions de Collège et de Conseil communaux, les expertises, les négociations avec les propriétaires, les demandes de subsides, la signature des promesses de vente et des actes d'acquisition, etc.

Cependant, si nous faisons l'état des lieux, voici quelques avancées :

La Ville d'Aubange a acquis 8 maisons à la rue de Rodange dans le cadre de la mise en œuvre de la **Fiche 1** qui concerne l'entrée sud de la Ville dont les quatre qui ont été démolies. Encore 4 figurent dans le périmètre.



Rue de Rodange

La gare d'Athus, qui représente la **Fiche 2**, fait l'objet de négociations avec la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) ainsi qu'avec le gestionnaire du réseau des chemins de fers (INFRABEL). Les objectifs de la fiche sont essentiellement d'aménager la place des Martyrs ainsi que les axes routiers et chemins piétons aux alentours afin d'en faciliter la mobilité aux divers usagers, la réaffectation du bâtiment de la gare et la création d'une nouvelle passerelle vers le centre-ville.

Tous les immeubles formant la placette de la rue du Centre, listés dans le projet de la **Fiche 4 – à la Rose**, ont été acquis (ou sont en cours de l'être). La Ville d'Aubange est en effet propriétaire (ou le sera dans les mois à venir) des biens suivants : les n°1, 3 (connus sous le nom de Black Forest), 5 (pizzeria), 7 (Mad Chips), 9, 11, 11A et le 17 (friterie « le Chalet ») rue du Centre. A cela s'ajoute la batterie de garages jouxtant le Centre Culturel d'Aubange. L'opération de rénovation urbaine y prévoit la démolition du bâti dégradé et des garages et la reconstruction d'immeubles mixtes mêlant commerces aux rez-de-chaussée et logements aux étages en retrait de la voirie. L'espace libéré à l'avant des bâtiments permettra

la création d'un square de proximité comprenant des plantations et du mobilier urbain. Le stationnement sera également repensé notamment en lien avec la fonction du Centre Culturel.

Comme déjà annoncé en octobre 2018, l'avenir de la Pêcherie est à présent connu. L'installation sportive, comprise dans la **Fiche 6** de la coulée verte et bleue, sera reconstruite pour y proposer une maison de la pêche. L'ouvrage se présente, dans le premier jet réalisé par les auteurs de projet de la rénovation urbaine (les trois bureaux d'architectes Alinea Ter, A.3 et Agua), en deux étages et se veut être un modèle en termes d'économies d'énergie. Les locaux auront des finalités diverses, en lien ou non avec la pêche. Citons notamment, l'occupation par une association de pêcheurs et/ou de quartier ainsi que certaines activités du service jeunesse, notamment des stages de pêche. Les berges seront également rénovées et une nouvelle passerelle est imaginée afin de relier, via la rue du Bassin, la rue de Rodange et le quartier Floréal (où la construction d'une cinquantaine d'appartements est également en projet). Celle-ci est souhaitée dans les plus brefs délais afin de palier à la fermeture du pont de la rue Cockerill. Un parking est dessiné aux abords.



Rue Floréal

Les auteurs de projet de la rénovation urbaine mènent également une réflexion sur l'avenir de la Place du Brull (**fiche 7**). Celle-ci devrait aboutir à la création d'un véritable cœur de Ville. La fiche 7 prévoit que l'actuel espace soit transformé en complexe mixte

Rénovation urbaine



autour d'une place publique. La création d'une liaison piétonne entre la rue de Rodange et la rue des Jardins, comprise dans la **Fiche 10**, fait également l'objet de la mission confiée aux agences d'architecture. Celle-ci sera matérialisée par la démolition du 16 rue de Rodange (ancien « 1, 2, 3 ») et des 40A et 42 rue des Jardins. Notons que ces immeubles sont déjà propriétés communales, tout comme le 20-22 rue de Rodange.

La Ville d'Aubange a remis un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet de Madame la Ministre DE BUE pour « l'amélioration du cadre de vie des citoyens et augmentation de l'attractivité des lieux de centralité de nos communes » qui prévoit l'aménagement de la Place Verte. Le dossier reprenant les orientations de la **Fiche 9** a été retenu et fait l'objet d'études de la part de l'ingénieur communal et des auteurs de projet de la rénovation urbaine. Dans les premières esquisses reçues par la Ville, on imagine déjà un réel espace de convivialité agréable et verdurisé qui fait écho au passé d'ATHUS.



Enfin, certains biens présents sur le territoire de la ville ont été soumis à une reconnaissance en tant que « sites à réaménager » et pourraient donc bénéficier de subsides pour leur rénovation. C'est notamment le cas du Midway (51 Grand Rue) et d'un ensemble de parcelles regroupées sous l'appellation « SAR Scalcon » (rue des Sports).

Si vous souhaitez (re)découvrir les 10 fiches-projet de la rénovation urbaine d'Athus et avoir davantage d'informations sur ce projet ambitieux, n'hésitez pas à visiter la page qui lui est dédiée : metamorphose-athus.aubange.be

PLUS D'INFOS :
METAMORPHOSE-ATHUS.
AUBANGE.BE
metamorphose.athus@aubange.be



Maurice BON (1944 – 2018)

Cette fois, cette biographie d'un halanzinois, ancien employé communal, artiste éclectique, récemment disparu hélas, se veut aussi hommage à un homme de cœur que tout le monde aimait. Vous aurez compris que nous voulons parler de notre ami Maurice BON.

Maurice BON est né le 31 mars 1944 à Breuvanne (commune de Tintigny). Il est le deuxième d'une famille de trois enfants. Alors qu'il est encore petit garçon, ses parents quittent la commune gaumaise parce que son papa a trouvé un emploi dans la sidérurgie régionale. Après des études primaires à l'école communale de Halanzy et ce qu'on appelait « l'école moyenne » à Athus, Maurice se lance dans la vie professionnelle. Il exercera plusieurs métiers, notamment à l'ONEM, mais c'est à l'administration communale d'Aubange qu'il va donner sa pleine mesure en occupant un poste plus en phase avec ses immenses qualités humaines d'écoute et de générosité. Jusqu'à son départ en retraite, il sera en effet un employé soucieux de ses concitoyens, toujours prêt à prendre sur son temps pour rendre service. Ce sont plus particulièrement les personnes âgées et les gens en difficulté administrative qu'il aide lors des permanences sociales qui, à l'époque, sont organisées dans chaque section de la commune. Une demande adressée à Maurice BON ne restera jamais sans réponse !

Parallèlement à sa carrière communale, Maurice, très tôt se découvre une âme d'artiste. Déjà en 1968, il veut faire partager sa passion de l'Art et du « beau ». Il ouvre une galerie d'exposition ainsi qu'un commerce d'antiquités à Halanzy. A Halanzy, parce que toujours, il aura le souci de faire profiter son village d'adoption de ses talents. Cette expérience commerciale sera brève. Alors, avec son inséparable amie Blandy MATHIEU, il s'investit passionnément dans l'animation culturelle. En 1975, les deux compères lancent l'« Atelier gaumais » qui va prendre un essor inespéré que les deux amis n'osaient imaginer. En effet, ce qui est au départ un atelier de poterie va, au fil des années, se développer pour offrir, aujourd'hui encore, une foule de possibilités artistiques aux jeunes et aux moins jeunes pour faire fructifier leurs talents.

C'est plus particulièrement dans le champ de la littérature que Maurice BON se révèle pour atteindre une notoriété qui dépassera les frontières de sa commune. Plusieurs ouvrages sont à mettre en exergue, plus particulièrement ses romans et ses nouvelles qui, sur fond historique, décrivent la vie de son village et de ses habitants. N'a-t-il d'ailleurs pas écrit, sous forme de recueils, « Histoire(s) d'Halanzy » et « Halanzy dans les années 50 » ? Ses romans les plus connus s'intitulent: « La Marie Tchabot » (1995), « A l'Ombre des Hauts-Fourneaux », (199), et « Glanes et Moissons » (1999).

Maurice est aussi auteur de théâtre. A l'occasion du triste 10^e anniversaire de la fermeture de l'usine d'Athus, le Centre Culturel communal fait appel à sa plume pour écrire « Athus vivra » en hommage à la lutte des travailleurs pour leur emploi. Jouée par le Théâtre de la Gaieté, la pièce connaîtra un beau succès de foule. Dans le sous-titre de cette œuvre, « Comédie en 10 Actes » qui rappelle pourtant des événements dramatiques, on trouve tout l'optimisme de l'auteur. Maurice Bon recevra deux fois le prix Jean Lebon : en 1994, pour une autre pièce de théâtre en trois actes, « La Dame aux Yeux de Braise » et en 1996 pour une nouvelle « Brocéliande ». Il y aura bien d'autres écrits, certains non publiés malgré leurs évidentes qualités : « La Lettre à Louise », « Les deux Jules »...



A côté de sa passion pour l'écriture, Maurice se consacre aussi à la peinture et, surtout, à la musique. Durant plusieurs années, il est l'accordéoniste attitré du groupe folklorique athusien « Les Métallos de la Chiers » (aujourd'hui, les Amis du Folklore). A l'Atelier Gaumais, à la MJC d'Athus et à domicile, il donne des cours de piano, d'épinette et d'accordéon diatonique. Passion moins connue, il s'adonne aussi à la vannerie et rempaille des chaises en osier. Quelle que soit la

discipline qu'il exerce, Maurice est un quasi autodidacte, ce qui rend son art encore plus authentique. Mais, malgré le succès, il demeure un grand modeste. « Moi un écrivain ? Je suis avant tout un conteur d'histoires » avoue-t-il lors d'une interview au journal « La Meuse ».

Maurice décède le 25 novembre 2018.

Grâce à la générosité de ses héritiers, la Commune d'Aubange a pu récupérer la majorité des œuvres de l'écrivain halanzinois. La bibliothèque publique du village portera bientôt son nom et une exposition rétrospective de l'ensemble de son œuvre est en préparation. C'est bien le moindre merci que son ancien employeur peut lui adresser !

